

Séance du 01 février 2022

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Les conseillers municipaux, par convocation du Maire, en date du 27 janvier 2022, se sont réunis en Mairie, le 1^{er} février 2022 à 18h30 sous la présidence de Thierry Blanc, Maire.

Présents : Mmes MM Battaglia Eric, Blanc Thierry, Blazy Sébastien Choron Dominique, Deux Oswald, Dupuis-Rabion Robert, Fournil Florence, Lesaint Stéphany, Peyron Christiane, Dorpe Sandrine
Absents excusés : Bénétat Déborah, M. Germain Fabrice, Seintourens Lydia M.Gaudefroix Eric Saubion Stéphanie.

Mr Dupuis-Rabion est désigné secrétaire de séance.

Dossiers Dotation Equipement des Territoires Ruraux et Dotation de Soutien à l'Investissement Local

Les devis demandés pour l'installation d'une clim réversible dans le foyer et dans l'école s'élevant à 15 602.40 € TTC et 31 909.20 € TTC le conseil municipal décide de faire deux dossiers de demande de subvention pour chaque site, 35% au titre de la DETR et 40% au titre du DSIL

Soit pour le foyer communal : 13 002 € HT soit 15 602.40 € TTC, le plan de financement suivant

DETR	4 550.70 €
Etat-DSIL	5 200.80 €
Fonds propres	5 850.90 €

Soit pour l'école : 26 591 € HT soit 31 909.20 € TTC, le plan de financement suivant

DETR	9 306.85 €
Etat-DSIL	10 636.40 €
Fonds propres	11 965.95 €
Total	31 909.20 €

Fonds Départemental d'Aide à l'Equipement des Communes

Le Conseil Municipal décide de présenter au titre du FDAEC les devis et factures pour le mobilier de bureau, la porte de la mairie, la plateforme déchets verts, les fossés, le court de tennis, l'éclairage des bâtiments, l'écran d'ordinateur, le défibrillateur, les barrières et panneaux de voirie pour 44 434 €

Conseil Départemental

Le Conseil Départemental ayant annoncé qu'aucun nouveau dossier ne serait accepté cette année, la commune ne bénéficiera que de la subvention demandée pour la végétalisation des abords de la RD18 soit : 5 167 € sur un nouveau devis (après avis du CAUE) de 9 003.67 € TTC

Les travaux prévus sur les routes (Olibas et Beylit) devront être repoussés à l'année 2023.

L'enfouissement des réseaux pourra être commandé pour l'automne 2022 le SDEEG prenant en charge le réseau EDF.

Il restera à la charge de la commune l'enfouissement du réseau Orange

Mutuelle communale

Messieurs Choron et Dupuis-Rabion présentent la proposition d'AXA pour la mise en place d'une mutuelle communale.

La souscription à la Mutuelle Santé Communale propose une offre de complémentaire santé mutualisée à la portée de tous.

Chaque administré peut profiter d'une protection sociale efficace aux meilleurs tarifs.

A vocation sociale, La Mutuelle Santé Communale permet de s'impliquer dans la protection de la santé des habitants. Elle sert à la fois à offrir :

- **Une couverture santé efficace :** En proposant des niveaux de garanties performants.

- **Une complémentaire santé moins chère** : Chaque habitant peut bénéficier de tarifs préférentiels, quelque soit le choix de la **grille de garanties**.
- **Un accès aux soins favorisé** : pour ceux qui ne possèdent pas de complémentaire et qui ne peuvent se faire soigner.

L'engagement de la commune se limite à l'information des habitants et la mise à disposition d'un local pour l'organisation d'une réunion publique. Elle n'est en aucun cas le mandataire de l'assureur ou des habitants et ne saurait être tenue responsable de la relation juridique entre eux.

Le Conseil Municipal valide la signature de cette convention.

Proposition Arkolia

Monsieur le Maire a rencontré le représentant de l'entreprise Arkolia, fabricant d'ombrières, en vue d'une installation dans le cadre du projet d'aménagement sur le terrain « Prés de Mons »

Celui-ci a assuré que la structure pouvait se positionner partout sur le terrain disponible ; La prise en charge est totale, restant à charge de la commune la tranchée nécessaire pour relier le bâtiment au réseau.

La prochaine réunion de commission est prévue le 1^{er} mars.

Questions diverses

La date du 06 août est retenue pour les scènes d'été. Le choix du groupe n'est pas encore arrêté, la date limite étant le 28 février.

Chemin du Belvédère : une commission de travail se chargera de contacter les propriétaires des terrains à acquérir pour l'aménagement sécurité du chemin qui descend du lotissement Le belvédère vers la rue de l'Eglise.

Dans les travaux à prévoir prochainement, l'isolation du foyer communal est une des priorités.

Monsieur Battaglia est chargé de vérifier ce qui est place afin d'en évaluer le coût et prévoir les demandes de DETR de l'an prochain.

La gazette est terminée, prête à l'impression et distribution

L'ordre du jour étant épuisé la séance est clôturée à 20 heures.

